

Image not found or type unknown



Assurance vie et beneficiaires

Par **Babalou91**, le **23/07/2013** à **22:44**

Bonjour,

Ma grand-mère est décédée en décembre dernier. Cela fait un mois que j'ai appris que mon frère et moi étions bénéficiaire d'une assurance vie. Première question : mes oncles et tantes peuvent-ils connaître les beneficiaires? Même après une action en justice? (ce qu'ils ont commencé à faire)

Deuxième question : ma tante était tutrice de ma grand-mère, le juge des tutelles l'a autorisé à prendre de l'argent sur l'assurance vie alors qu'elle n'était pas beneficiaire est- ce légal?

Merci pour votre réponse